

FR

Cher Client,



nous vous remercions de la préférence que vous nous avez accordée et vous invitons, avant toute installation et/ou utilisation du produit, à lire ce manuel avec attention ; il vous permettra d'installer, d'utiliser et d'entretenir cet appareil de manière appropriée.

Nous vous rappelons également que ce manuel devra accompagner le radiateur au cas où il serait déplacé sur un autre lieu d'installation.

L'EMBALLAGE COMPREND : Radiateur en aluminium complet de thermostat à réglage électronique, kit de fixation composé de consoles et des plastique relatives, gabarit en papier pour les indications d'installation, vis et chevilles expansibles, manuel d'utilisation.

SOMMAIRE

1. AVERTISSEMENTS	FR-57
2. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	FR-58
2.1 INSTALLATIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT LA SALLE DE BAIN	FR-58
3. INSTALLATION DE L'APPAREIL	FR-59
3.1 FIATION MURALE DU RADIATEUR	FR-59
4. RÉGLAGE	FR-61
4.1 MODES DE FONCTIONNEMENT	FR-62
4.1.1 MODE CONFORT :	FR-62
4.1.2 MODE RÉDUCTION NOCTURNE (ECO)	FR-62
4.1.3 MODE ANTIGEL	FR-62
4.1.4 MODE STAND-BY :	FR-62
4.1.5 MODE FIL-PILOTE (UNIQUEMENT POUR LA FRANCE)	FR-62
4.1.6 RÉGLAGE DE L'HEURE	FR-63
4.1.7 PROGRAMMATION/FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE AVEC PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE.....	FR-64
4.1.8 DÉROGATION AU MODE DE PROGRAMMATION LOCAL.....	FR-64
4.1.9 RELECTURE DES PROGRAMMES MÉMORISÉS	FR-64
4.2 BLOCAGE DU CLAVIER	FR-65
4.3 RECONNAISSANCE ÉTAT FENÊTRE	FR-65
4.3.1 FENÊTRE OUVERTE	FR-65
4.3.2 FENÊTRE FERMÉE	FR-65
4.4 LECTURE DES CONSOMMATIONS ACCUMULÉES (KWH).....	FR-65
4.5 MODE CONFIGURATION.....	FR-65
4.5.1 LA VALEUR DE CONSIGNE MAXIMALE CONFORT	FR-66
4.5.2 VALEUR DE RÉDUCTION DU POINT DE CONSIGNE EN MODE ECO.	FR-66
4.5.3 VALEUR DE CONSIGNE ANTIGEL	FR-66
4.5.4 CORRECTION UTILISATEUR DE LA MESURE DE LA TEMPÉRATURE (RÉGLAGE DE L'OFFSET).....	FR-66
4.5.5 DÉTECTION FENÊTRE	FR-66
4.5.6 CALIBRAGE PUISSANCE RADIATEUR.....	FR-66
4.5.7 FONCTION CALENDRIER	FR-67
4.5.8 RESTAURATION DES PARAMÈTRES INITIAUX	FR-67
5. NETTOYAGE DU RADIATEUR	FR-67
6. PANNES	FR-67

7. GARANTIE	FR-68
8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	FR-69
9. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL	FR-69
10. EXIGENCES D'INFORMATIONS SELON LE RÈGLEMENT (UE) 2015/1188 DE LA COMMISSION DU 28 AVRIL 2015.....	FR-70
11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	FR-72

1. AVERTISSEMENTS



Sur le radiateur est apposée une étiquette qui porte le symbole illustré ci-contre, dont la signification est : pour éviter la surchauffe de l'appareil **NE PAS COUVRIR LE RADIATEUR** avec des vêtements, des étoffes ou des objets divers.

En aucun cas le radiateur ne doit :

- être couvert ni partiellement ni entièrement
- être au contact direct ou trop proche de rideaux, meubles, etc.



En aucun cas le radiateur ne doit être installé :

- dans une niche
- à une distance inférieure à 10 cm p/r aux coins d'une pièce
- en dessous d'une prise de courant
- sur une étagère.

Le radiateur doit être fixé au mur à l'aide des montants fournis en dotation.

Toutes les interventions sur l'appareil doivent être effectuées par un professionnel agréé qualifié.

Les réparations exigeant l'ouverture du réservoir du fluide caloporteur doivent être effectuées par le fabricant, par ses représentants ou par le service d'assistance à la clientèle.



ATTENTION: certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et constituer un risque de brûlures. Faire très attention en cas de présence d'enfants ou de personnes en situation de handicap.

L'appareil doit être tenu hors de portée des enfants de moins de 3 ans à moins qu'ils ne soient surveillés.

Les enfants âgés de 3 à 8 ans peuvent seulement allumer ou éteindre le radiateur, à condition qu'il ait été installé correctement, qu'ils aient reçu toutes les instructions nécessaires en ce qui concerne l'usage de l'appareil en toute sécurité et qu'ils aient compris les risques qui y sont liés.



Les enfants âgés de 3 à 8 ans ne peuvent pas brancher l'appareil à la prise d'alimentation électrique, ne peuvent pas régler ou nettoyer l'appareil et enfin ils ne sont pas autorisés à effectuer tout type d'entretien.

L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de plus de 8 ans et par des personnes avec des capacités physiques, mentales et sensorielles réduites, ou inexpérimentées et sans la connaissance nécessaire, à condition qu'ils soient sous surveillance ou bien après avoir reçu toutes les instructions nécessaires pour une utilisation de l'appareil en toute sécurité et qu'ils aient bien compris les dangers et les risques qui y sont liés.



Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien que l'utilisateur doit assurer ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil est rempli avec une quantité bien précise d'huile.

Toutes les réparations qui prévoient l'ouverture du réservoir de l'huile doivent être effectuées exclusivement par le constructeur ou bien par ses techniciens, qui devraient être contactés en cas de fuite d'huile ; quand on procède au démantèlement de l'appareil, il faut respecter les prescriptions relatives à l'élimination des huiles usagées.

2. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

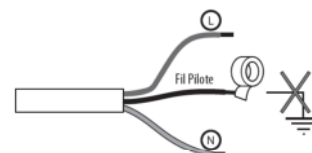


IMPORTANT

Pendant l'installation, l'entretien et le nettoyage de l'appareil, l'alimentation électrique doit être coupée.

L'appareil doit être uniquement alimenté à une tension de 230 Vca. Correspondance des couleurs de câble :

Marron	Phase
Bleu o Gris	Neutre
Noir	Fil pilote



ATTENTION

Le Fil Pilote est destiné aux radiateurs en vente en France. Si le câble « fil pilote » de couleur noire n'est pas utilisé, les normes de sécurité imposent de l'isoler et de ne pas le relier au câble de terre.

Il est obligatoire d'installer un dispositif de coupure multipolaire. La distance de séparation entre les contacts doit être de 3 mm au moins.

Il est obligatoire que le réseau électrique d'alimentation de l'appareil soit protégé par un **dispositif de protection différentiel à haute sensibilité**.

Ne pas introduire ni essayer de pénétrer - à l'aide d'outils métalliques - le flanc du radiateur abritant le circuit électrique de régulation (flanc droit). Si le cordon d'alimentation est défectueux, il faut le remplacer. Cette opération ne doit être effectuée que par un électricien qualifié.

2.1 Installations Particulières concernant la salle de bain

L'installation doit être conforme aux normes et aux lois en vigueur dans le pays de destination.

Le radiateur est de classe II avec indice de protection électrique IP24. Dans une salle de bain il peut être installé dans les zones 2 et 3 (voir figure n°1), à condition que le dispositif de commande ne puisse pas être touché par des personnes en train d'utiliser la douche ou la baignoire.

Le radiateur ne doit pas être connecté au fil de terre.

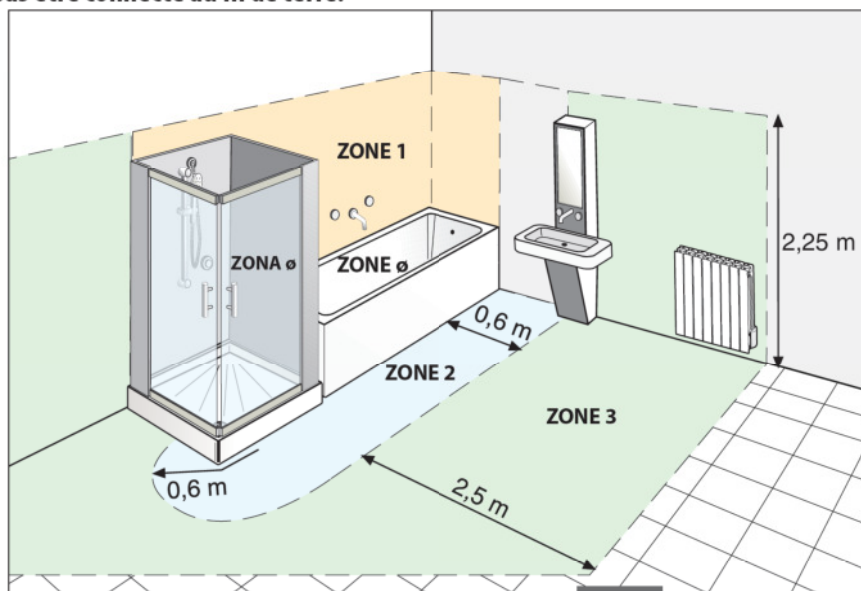


fig. 1



Dans la salle de bain protéger la ligne électrique avec un dispositif différentiel à haute sensibilité de 30mA

Installer un dispositif de coupure multipolaire. La distance de séparation entre les contacts doit être de 3 mm au moins.

FR-58

3. INSTALLATION DE L'APPAREIL

Pour obtenir les meilleures performances de votre appareil en termes de rendement thermique et confort, il est recommandé d'installer le radiateur, si possible, sous une fenêtre ou à proximité d'une zone à déperdition thermique élevée dans le local à chauffer.


Le radiateur ne doit pas être installé dans une niche ou en dessous d'une prise de courant.

Rideaux, meubles ou d'autres objets, pouvant entraver la bonne distribution de la chaleur, doivent être placés à une distance minimum de 500 mm de l'avant du radiateur. Respecter une distance minimum de 120 mm au moins entre la limite inférieure du radiateur et le plancher et de 300 mm au moins de un éventuelle etager superior.

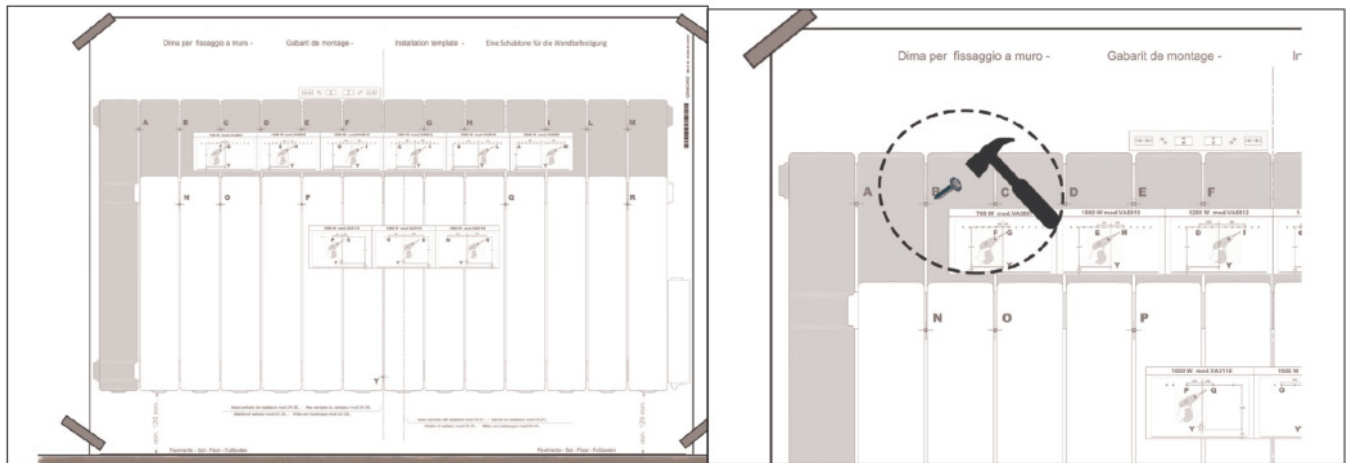
3.1 Fixation murale du radiateur

Le radiateur doit être fixé au mur à l'aide des équerres de fixation fournis en dotation. Le kit de fixation se compose de:

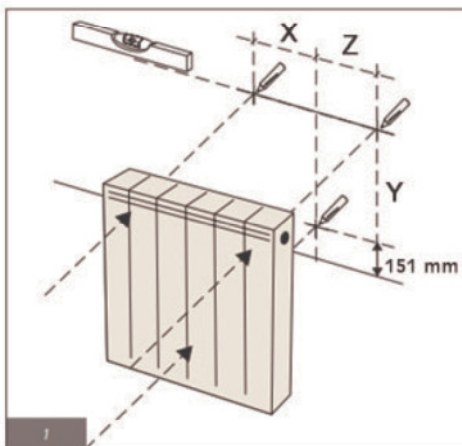
A	A1 x2	A2 x2	B	x1
C	x2		D	x3
E	x3		F	x3

 la cheville fournie ne convient qu'aux murs de maçonnerie.
A la différence (par exemple placoplâtre, bois, etc.), acheter des chevilles appropriées.

À l'aide d'un ruban adhésif, coller le gabarit fourni en dotation dans la position souhaitée et marquer la position des trous, puis enlever le gabarit:



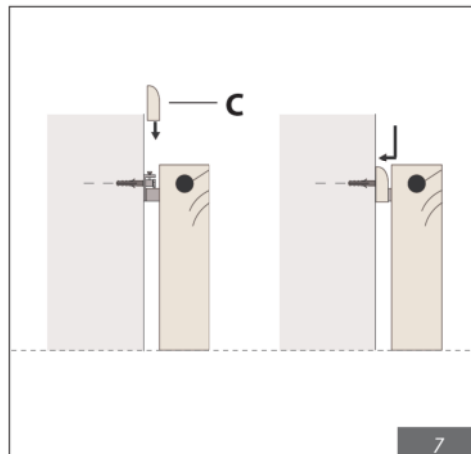
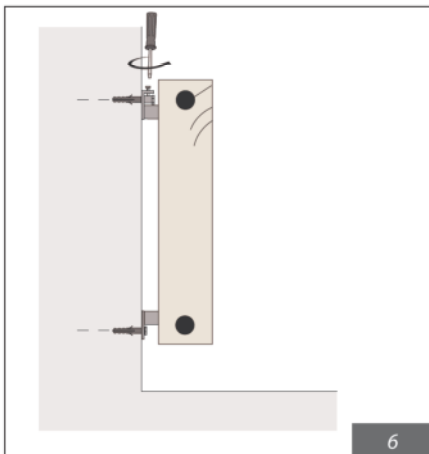
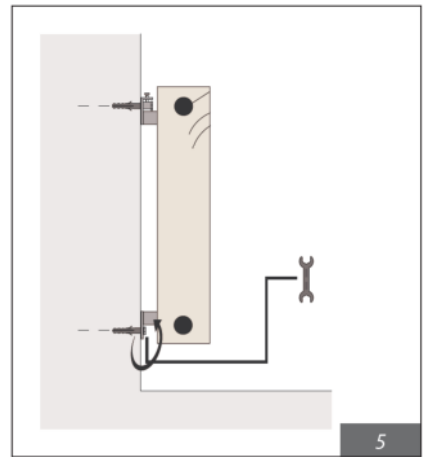
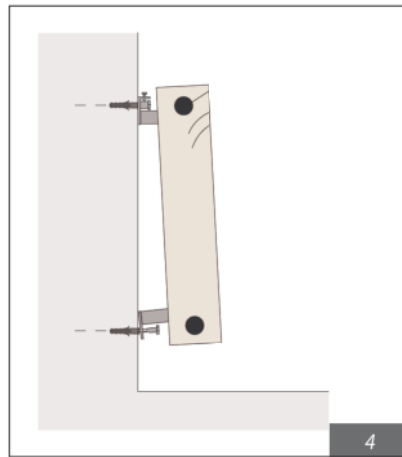
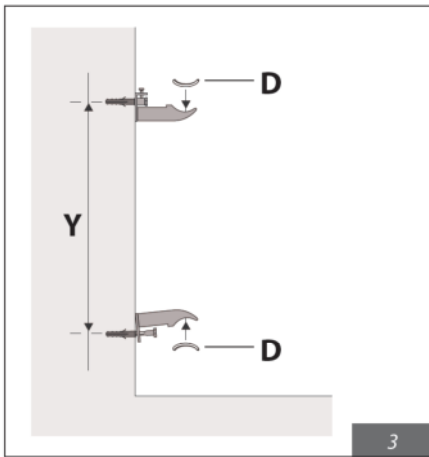
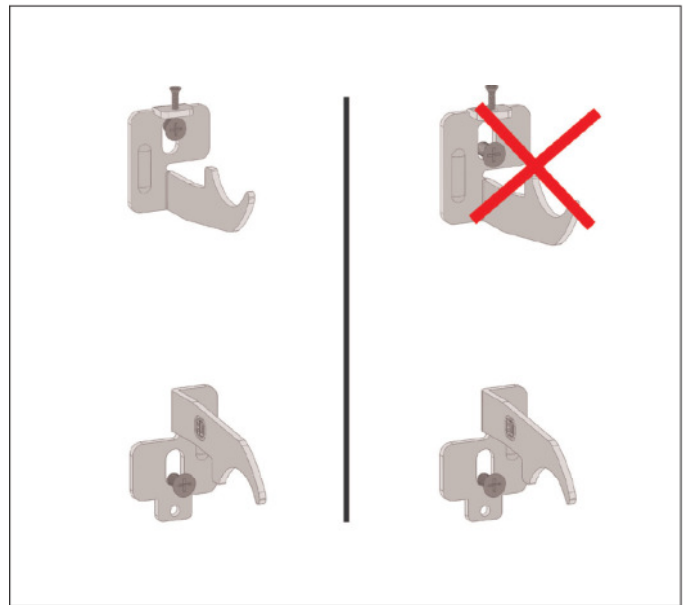
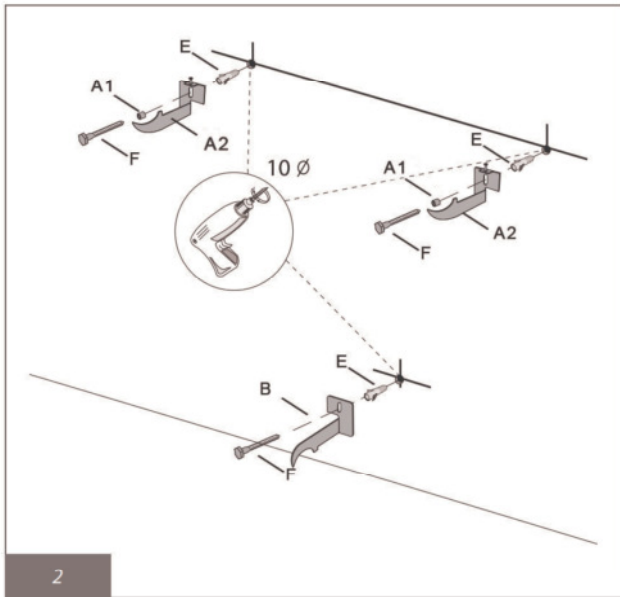
En absence d'un gabarit d'installation, marquer la position des trous selon les indications des tableaux suivants:



Mod. 31..	Nombre d'éléments (puissance)		
	7 (1000W)	12 (1500W)	13 (1800W)
COTE Z (mm)	200	440	520
COTE X (mm)	200	360	440
COTE Y (mm)	340	340	340

Mod. 58..	Nombre d'éléments (puissance)					
	4 (700W)	6 (1000W)	9 (1200W)	10 (1500W)	12 (1800W)	14 (2000W)
COTE Z (mm)	80	160	320	320	400	480
COTE X (mm)	80	160	240	320	400	480
COTE Y (mm)	487	487	487	487	487	487

Suivre ensuite les étapes illustrées ci-après:



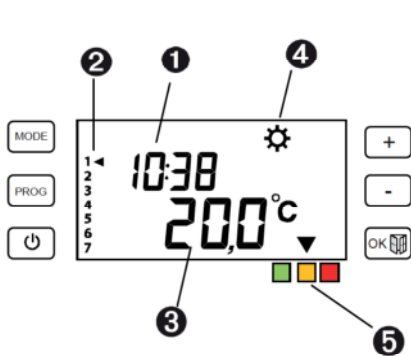
L'opération est à considérer terminée uniquement quand les crochets de blocage ont été bien serrés et le radiateur est solidaire de la paroi, sans aucune possibilité de mouvement.

De toute façon la distance minimum du radiateur par rapport au sol doit être 120mm.

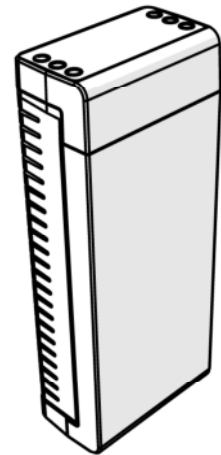
4. RÉGLAGE

L'électronique, sur le côté droit du radiateur, est dotée de six touches et d'un écran pour l'affichage de l'état du radiateur. Le dispositif dispose de 6 modes de fonctionnement :

Confort, réduction nocturne, antigel, programmation, Fil pilote (utilisable seulement en France), stand-by.



- ❶ Heure
- ❷ Jour de la semaine
- ❸ Température de consigne
- ❹ MODE actif
- ❺ Indicateur comportemental



Touches :

- MODE de fonctionnement (Auto, Confort, Éco, Antigel, PROGR, AUTO)
- Réglage de l'heure / Programmation / Configuration
- ON / OFF
- Touche +
- Touche -
- Confirmation des réglages / Désactivation de la fonction « fenêtre ouverte » en cours

L'indicateur comportemental est une indication visuelle immédiate de la consommation d'énergie requise en sélectionnant une température bien déterminée.

Le fait de sélectionner des températures ambiantes élevées comporte une consommation d'énergie importante.

La couleur rouge indique une demande d'énergie élevée, la couleur verte une demande d'énergie inférieure.

La couleur est liée à la température requise selon les modalités suivantes :

Vert : jusqu'à 19°C

Orange : de 19,5°C à 24°C

Rouge : de 24,5°C ou plus



La touche « MODE » permet de sélectionner le mode de fonctionnement parmi les options suivantes :

- Fonctionnement en « Confort » permanent
- Fonctionnement en « ECO » permanent
- Fonctionnement en « Antigel » permanent
- Fonctionnement en mode automatique hebdomadaire selon la programmation du radiateur
- Fonctionnement selon la programmation horaire venant de l'entrée Fil Pilote



4.1 Modes de fonctionnement

4.1.1 MODE CONFORT : ☀

Il s'agit de la modalité d'emploi standard du radiateur pour garder la température ambiante à la valeur réglée.

Pour régler la température que l'on souhaite programmer

1. Appuyer sur la touche « MODE » jusqu'à ce que le symbole ☀ apparaisse
2. Régler la température à l'aide des touches « + » et « - »
3. Valider avec la touche « OK »



La valeur de consigne confort peut être réglée par l'utilisateur, par échelons de 0,5°C dans la plage comprise

entre 7°C et 30°C. La valeur maximale dépend du réglage effectué dans le mode de configuration, comme il est indiqué dans le paragraphe 4.5.1 (28°C valeur par défaut).

4.1.2 MODE RÉDUCTION NOCTURNE (ECO) ☾

Dans ce mode de fonctionnement, la température réglée sera inférieure de 3,5°C par rapport à celle programmée en mode confort.

Il est possible de modifier la valeur de la température programmée au moyen des touches + et -, par échelons de 0,5°C et de confirmer en appuyant sur OK, dans les limites suivantes : ne jamais dépasser la valeur de consigne confort ni la valeur de 19°C.

Il est également possible de modifier la valeur de réduction nocturne de 3,5°C à une valeur autre, de 0 à 10°C (voir le paragraphe 4.5.2). Dans ce cas, la valeur de température ECO ne peut pas être modifiée au moyen des touches + et -, et elle correspond à celle programmée en mode confort soustraite de la valeur de réduction nocturne.



4.1.3 MODE ANTIGEL ✱

En sélectionnant ce mode, la température ambiante réglée est égale à 7°C, elle ne peut pas être modifiée par l'utilisateur.

4.1.4 MODE STAND-BY : ⏻

La touche ⏻ permet de réaliser l'allumage et l'extinction du radiateur en n'importe quel mode de fonctionnement sélectionné sur l'appareil. L'extinction est prioritaire dans tous les menus, y compris ceux de réglage et de configuration.

Au cas où on effectuerait une extinction pendant la modification d'une donnée, et si celle-ci n'a pas été mémorisée avant l'extinction, la donnée modifiée ne sera pas sauvegardée dans la mémoire.

À l'extinction du dispositif, un signal sonore sera émis (3 BIPS).

Au rallumage de l'appareil, un autre signal sonore sera émis (1 BIP).

Attention : dans cette position le radiateur est toutefois alimenté électriquement.

4.1.5 MODE FIL-PILOTE (UNIQUEMENT POUR LA FRANCE). AUTO

Il s'agit de la modalité qui permet de commander le radiateur à distance.

Le réglage de la température dépend des commandes du Fil-Pilote. Cette modalité peut être utilisée seulement en France.

Ce mode de fonctionnement peut être sélectionné à l'aide de la touche « MODE ».

Pendant le fonctionnement en mode « auto », il est possible de modifier la valeur de température réglée en agissant sur les touches « + » et « - », donc sans respecter les réglages déjà programmés.

Cette valeur de consigne modifiée reste valable jusqu'au prochain changement d'ordre du Fil pilote.

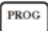






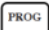
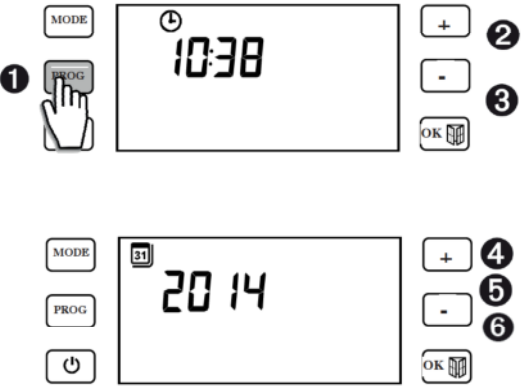
L'affichage d'un pictogramme en forme de « Main » signifie qu'il y a une dérogation en cours.



4.1.6 RÉGLAGE DE L'HEURE






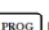
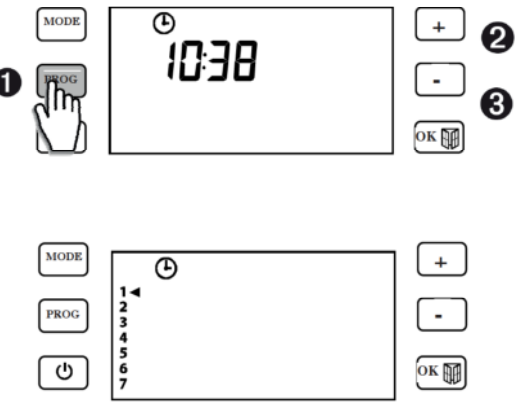
Il y a deux façons différentes de régler l'heure (voir le paragraphe 4.5.7.). L'un appelé sans calendrier et l'autre avec calendrier. Le mode avec calendrier (actif selon configuration par défaut) permet de gérer le changement de l'heure d'été automatiquement.

Réglage de l'heure avec calendrier (gestion heure d'été) actif par défaut

- 1 Appuyer sur la touche 
 - 2 Régler l'heure et confirmer par 
 - 3 Régler les minutes et confirmer par 
 - 4 Régler l'année et confirmer par 
 - 5 Régler le mois et confirmer par 
 - 6 Régler le jour et confirmer par 
 - 7 Appuyer sur  pour quitter le mode ou sur  pour accéder à la gestion des programmes
- 

Remarque : Le réglage du calendrier aura comme effet de mettre à jour automatiquement l'indication du jour courant (de 1 à 7).

- Réglage de l'heure sans calendrier

- 1 Appuyer sur la touche 
 - 2 Régler l'heure et confirmer par 
 - 3 Régler les minutes et confirmer par 
 - 4 Régler le jour et confirmer par 
 - 5 Appuyer sur  pour quitter le mode ou sur  pour accéder à la gestion des programmes
- 

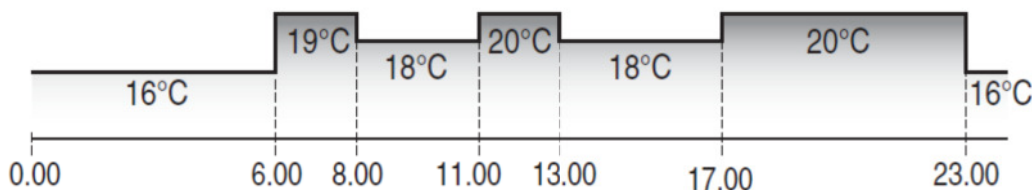
Remarque : Si le réglage du calendrier a déjà été effectué, l'accès au réglage des jours n'est pas possible dans ce mode.

4.1.7 PROGRAMMATION/FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE AVEC PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE **P1**

Il est possible de programmer chaque jour de la semaine en réglant la température souhaitée dans une tranche horaire déterminée. On peut définir au maximum 7 tranches horaires pour chaque jour et chacune de ces dernières peut être programmée à une valeur de température différente.

Exemple.

Régler les températures du jour comme indiqué ci-après :



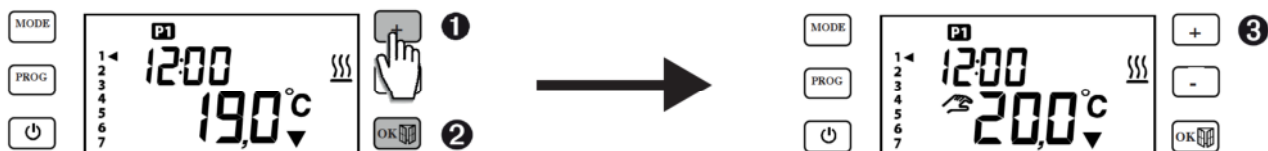
- 1 Appuyer 2 fois sur la touche **PROG** depuis le mode normal ou 1 fois lorsqu'on se trouve déjà dans le mode de réglage de l'heure
- 2 Maintenir la touche **OK** enfoncée pendant 3 secondes jusqu'à ce que la température commence à clignoter
- 3 Régler la température de la première tranche horaire du premier jour de programmation (début à 00h00) par les touches + et -, puis confirmer par **OK**
- 4 Régler l'heure de début de la deuxième tranche horaire (qui correspond à la fin de la première tranche) et confirmer par la touche **OK**. Ensuite, régler la température souhaitée et confirmer par la touche **OK** afin de passer à la troisième tranche horaire et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 7 tranches horaires.
- 5 Appuyer sur **PROG** pour passer au jour suivant et répéter la programmation. Maintenir la touche **PROG** enfoncée pendant 3 secondes lorsqu'on souhaite copier le programme que l'on vient de créer sur le jour suivant aussi.

Pour faire fonctionner le radiateur selon la programmation configurée, sélectionner le mode « P1 » à l'aide de la touche « Mode ».

4.1.8 DÉROGATION AU MODE DE PROGRAMMATION LOCAL

Pendant le fonctionnement en mode de programmation local, il est possible de modifier la température réglée par rapport à celle qui avait été sélectionnée en phase de programmation. La température modifiée (dérogation à la température programmée) reste valable jusqu'au prochain changement de programmation.

L'affichage d'un pictogramme en forme de « Main » signifie qu'il y a une dérogation en cours.



4.1.9 RELECTURE DES PROGRAMMES MÉMORISÉS

Il est possible d'afficher les programmes créés.

1. À partir du mode de fonctionnement normal, appuyer sur la touche « PROG » pour afficher les programmes créés (accès direct si on vient de régler l'heure).
2. Appuyer sur la touche « OK » pour parcourir les différentes étapes du programme. En maintenant enfoncée la touche pour plus de 3 secondes, il est possible d'entrer dans le mode d'écriture du programme.

4.2 Blocage du clavier

Depuis le mode normal de fonctionnement, appuyer simultanément sur les touches « + » et « - » pendant un temps minimum de 5 secondes jusqu'à ce que sur l'afficheur apparaisse le pictogramme « cadenas ».

Pour débloquent le clavier, il faut appuyer de nouveau simultanément pendant 5 secondes sur les touches « + » et « - » jusqu'à l'extinction du pictogramme « cadenas ».

Remarque : Quand le produit est en mode clavier bloqué, la touche ON/OFF (et donc la fonction d'extinction) est toujours active. L'extinction n'annule pas le blocage du clavier en cours et au rallumage du produit, les touches restent bloquées.



4.3 Reconnaissance état fenêtre

4.3.1 FENÊTRE OUVERTE

Cette fonction intégrée au dispositif est destinée à réduire les consommations d'énergie liées à l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre se trouvant en face d'un lieu plus froid quand l'appareil est en état confort, confort (-1), confort (-2) ou éco.

Cette fonction permet de détecter, de manière automatique, une baisse soudaine de la température ambiante dans la pièce où le radiateur est installé et de le mettre en mode antigel.

Remarque :

En appuyant une fois sur la touche « OK/fenêtre », si l'ouverture de la fenêtre a été détectée, on annule cette fonction et le produit revient dans le mode de fonctionnement précédant la détection.

L'affichage de la détection effectuée et l'activation consécutive de la fonction sont réalisés au moyen du pictogramme « FENÊTRE ».

Le pictogramme « FENÊTRE » est allumé en mode fixe quand la fonction est active et il commence à clignoter au rythme d'une seconde quand la baisse de la température a été détectée.

Pour interrompre la phase de détection des fenêtres, il faut appuyer sur la touche « OK/fenêtre ».

4.3.2 FENÊTRE FERMÉE

Cette fonction permet de quitter le mode antigel activé par la détection précédente de l'ouverture de la fenêtre en conditions de climat froid.

Elle permet de détecter, automatiquement, une augmentation de température ambiante dans la pièce où est installé le radiateur, suite à la fermeture de la fenêtre, et de réactiver le mode de fonctionnement actif au moment de la détection de l'ouverture.

Au moment de la réactivation du mode de fonctionnement précédent (aussi bien pour la détection de la remontée de la température que pour la pression sur la touche fenêtre) le pictogramme « FENÊTRE » redevient fixe et le radiateur recommence à fonctionner selon le mode où il se trouvait au moment de la détection.

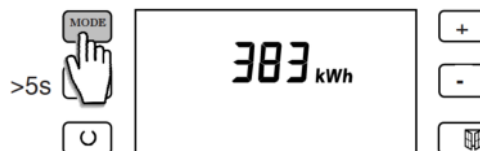
4.4 Lecture des consommations accumulées (kwh)

Cette fonction est accessible en appuyant longtemps (pendant plus de 5 secondes) sur la touche « MODE ».

La consommation affichée est calculée mathématiquement sur la base du temps pendant lequel la résistance de chauffage reste alimentée et elle est affichée en KWh. Elle est calculée en fonction de la puissance du radiateur définie dans le mode de configuration du produit et elle n'est donc pas mesurée physiquement sur le radiateur. Pour utiliser cette fonction, il est donc nécessaire de saisir manuellement la puissance du radiateur comme indiqué au paragraphe suivant 4.5.6.

En maintenant enfoncée la touche « - » longtemps (pendant plus de 5 secondes), il est possible de remettre à zéro le comptage de la consommation.

La sortie de cette fonction a lieu de manière automatique après 5s.



4.5 Mode configuration

Le mode configuration permet d'adapter le radiateur aux exigences de l'utilisateur.

Pour entrer dans le menu de configuration :

Appuyer sur la touche « Prog » pour plus de 5 secondes.

Chaque pression successive sur la même touche permet le passage au paramètre suivant.

En cas d'inactivité pendant plus de 120 secondes le mode de configuration est terminé automatiquement

À l'entrée dans ce mode, le thermostat affiche les paramètres suivants :

4.5.1 LA VALEUR DE CONSIGNE MAXIMALE CONFORT.

L'indication de ce choix est affichée par la sélection du chiffre « 1 » présent sur le côté gauche de l'écran (échelle verticale de 1 à 7), par la valeur du point de consigne maximum du mode confort ainsi que par le pictogramme du soleil.

Modification possible de 22°C à 30°C par échelons de 0,5°C. Par défaut : 28°C.

Ces modifications sont réalisées à l'aide de la touche « + » pour incrémenter, et de la touche « - » pour décrémenter. Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.



4.5.2 VALEUR DE RÉDUCTION DU POINT DE CONSIGNE EN MODE ECO.

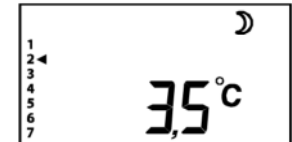
L'indication de ce choix est affichée par la sélection du chiffre « 2 » présent sur le côté gauche de l'écran (échelle verticale de 1 à 7), par la valeur de réduction par rapport au point de consigne en dixièmes de degré ainsi que par le pictogramme de la lune.

Modification possible de 0°C à 10°C par échelons de 0,5°C, ou bien 3 tirets sur l'afficheur.

Par défaut, la réduction est de 3,5°C. Ces modifications peuvent être configurées à l'aide de la touche « + » pour incrémenter, et de la touche « - » pour décrémenter.

Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.

Le fait de sélectionner les trois tirets sur l'afficheur indique que la valeur de consigne éco n'est plus liée à la valeur de consigne confort en dérogeant ainsi des limites décrites au chapitre 4.1.2.



4.5.3 VALEUR DE CONSIGNE ANTIGEL

L'indication de ce choix est affichée par la sélection du chiffre « 3 » présent sur le côté gauche de l'écran (échelle verticale de 1 à 7), par la valeur du point de consigne du mode confort ainsi que par le pictogramme de la neige.

Modification possible de 7°C à 14°C par échelons de 0,5°C. Par défaut : 7°C.

Ces modifications peuvent être configurées à l'aide de la touche « + » pour incrémenter, et de la touche « - » pour décrémenter. Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.



4.5.4 CORRECTION UTILISATEUR DE LA MESURE DE LA TEMPÉRATURE (RÉGLAGE DE L'OFFSET).

L'indication de ce choix, permettant d'effectuer une correction d'une valeur constante sur toute la plage de la température mesurée, est affichée par la sélection du chiffre « 4 » présent sur le côté gauche de l'écran et par la valeur de la correction en dixièmes de degré.

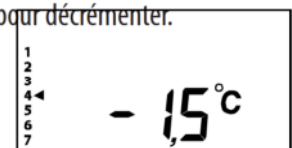
Cette fonction permet de corriger des différences de lecture éventuelles de la température entre le radiateur et un thermomètre placé dans un point différent de la pièce. Il convient de rappeler que le radiateur détecte la température de la zone où il est installé et de la partie basse de la pièce.

Modification possible de +/- 5°C par échelons de 0,1°C. Par défaut : 0°C.

Ces modifications peuvent être configurées à l'aide de la touche « + » pour incrémenter, et de la touche « - » pour décrémenter.

Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.

Dans l'image est représenté un exemple pour une correction de - 1,5°C.



4.5.5. DÉTECTION FENÊTRE

L'indication de ce choix, permettant d'activer ou pas la fonction de détection fenêtre ouverte, est affichée par la sélection du chiffre « 5 » présent sur le côté gauche de l'écran (échelle verticale de 1 à 7). Par défaut la détection de la fenêtre n'est pas active.

L'activation et la désactivation de la fonction sont effectuées par des pressions successives sur la touche « + ».

La fonction active est indiquée par le pictogramme fenêtre allumé sur l'afficheur .

Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.

4.5.6 CALIBRAGE PUISSANCE RADIATEUR

L'indication de ce choix, permettant d'attribuer la puissance correcte au radiateur, est affichée par la sélection du chiffre « 6 » présent sur le côté gauche de l'écran (échelle verticale de 1 à 7). L'écran affiche la puissance nominale du radiateur en W.

La saisie correcte de cette valeur est nécessaire pour un affichage des consommations comme indiqué au paragraphe 4.4.

La modification de ce réglage s'effectue à l'aide de la touche « + » pour incrémenter, et de la touche « - » pour décrémenter.

Une brève pression sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.

Si la valeur est « 0000 » (valeur par défaut) aucune consommation ne sera affichée.



4.5.7 FONCTION CALENDRIER

L'indication de ce choix, permettant d'activer ou pas le calendrier et donc la mise à jour automatique de l'heure d'été, est affichée par la sélection du chiffre « 7 » présent sur le côté gauche de l'écran

(échelle verticale de 1 à 7).

L'activation et la désactivation de la fonction sont effectuées par des pressions successives sur la touche « + ».

La fonction active est indiquée par le pictogramme calendrier allumé sur l'afficheur.

Une pression brève sur la touche « OK » valide et mémorise le réglage.



Remarque : Une pression successive sur la touche « Prog » permet de quitter le mode de programmation et de revenir au mode précédent.

4.5.8 RESTAURATION DES PARAMÈTRES INITIAUX

On accède à cette fonction en appuyant simultanément pendant plus de 5 secondes sur les touches « mode » et « + ».

Cette opération réinitialise les paramètres suivants à la valeur par défaut :

- valeur de consigne confort à 19°C.
- réduction eco 3,5°C, donc 15,5°C.
- valeur de consigne antigel à 7°C.
- détection fenêtre désactivée.

5. NETTOYAGE DU RADIATEUR

Pour votre sécurité, avant toute opération de nettoyage, débrancher la fiche du réseau électrique.

Les opérations de nettoyage doivent se faire avec le radiateur éteint et froid.

Pour nettoyer le corps chauffant ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs, mais se servir d'eau savonneuse, par exemple, et sécher ensuite le corps de chauffe à l'aide d'un chiffon souple.

Pour le nettoyage des parties en matière plastique, des commandes et humidificateur, utiliser exclusivement un chiffon sec et éviter le contact avec des produits chimiques ou de l'alcool.





6. PANNES

S'il y a une anomalie, ne pas utiliser l'appareil, mais le débrancher de l'alimentation électrique et pour la réparation s'adresser exclusivement à un technicien qualifié et autorisé à intervenir sur ce type de produit.

Cet appareil est rempli avec une quantité bien précise d'huile minérale. Les réparations exigeant l'ouverture du réservoir du fluide doivent être effectuées par le fabricant, par ses représentants ou par le service d'assistance à la clientèle.

Aucune responsabilité ne peut engager le constructeur pour tous préjudices à personnes, biens ou animaux qui seraient occasionnés par des interventions non conformes ou non appropriées sur le radiateur.

TABLEAUX DES INCIDENTS TECHNIQUES :

PROBLÈME	ÉTAT DU RADIATEUR	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
Le radiateur ne fonctionne pas correctement	3 tirets (- - -) s'affichent à l'écran	Le capteur de détection de la température est défectueux	S'adresser à un centre assistance
Le radiateur ne monte pas en température	Afficheur éteint	Manque d'alimentation électrique	Vérifier la présence de la tension de réseau
Le radiateur ne monte pas en température	Afficheur en n'importe quel mode de fonctionnement	Anomalie de la résistance de chauffe ou de l'électronique	Contacteur l'assistance technique pour sa réparation
La température détectée par le radiateur ne correspond pas à celle détectée par le thermostat d'ambiance	Radiateur en mode confort ou programmation	Le radiateur et le thermostat sont positionnés à des endroits différents dans la pièce et détectent des températures différentes	Corriger la température détectée par le radiateur comme indiqué dans le paragraphe 4.5.4
Le radiateur n'est pas en mesure d'atteindre la température souhaitée dans la pièce	En état de fonctionnement	La puissance du radiateur ne suffit pas pour répondre aux besoins de la pièce	Remplacer le radiateur par un autre de puissance supérieure ou ajouter un autre radiateur.
	En état de fonctionnement	La position du radiateur influence de façon excessive la température détectée dans la pièce	Changer la position du radiateur
	Le symbole  n'est pas visualisé sur l'afficheur et le radiateur est froid ou tiède.	La température programmée est inférieure à la température de la pièce.	Augmenter la température programmée.
La détection ouverture fenêtre ne fonctionne pas correctement	L'afficheur ne visualise pas le symbole 	La fonction « ouverture fenêtre » n'est pas activée.	Activer la fonction selon les indications du paragraphe spécifique de ce manuel
	L'afficheur visualise le symbole fixe 	La baisse de température dans les locaux n'a pas été soudaine ou bien le radiateur est dans une position ne permettant pas à la sonde de détecter correctement les variations brusques de température.	Changer la position du radiateur.
	Le symbole est indiqué sur  l'afficheur, mais une fenêtre n'a pas été ouverte	Le radiateur est exposé à des courants d'air froid	Changer la position du radiateur ou, si cela est impossible, désactiver la fonction
Fuite d'huile	N'importe	Les raccords du radiateur sont fermés de manière erronée	Contacteur l'assistance technique pour sa réparation
Le mur derrière le radiateur se salit	N'importe	En phase de chauffage, le radiateur carbonise la poussière présente dans l'air	Nettoyer régulièrement le radiateur, utiliser des peintures lavables sur les murs. Éviter de fumer dans la pièce.
Bruits de dilatation en phase d'allumage et/ou d'extinction	N'importe	Les brides de support du radiateur ne sont pas centrées et frottent sur le radiateur.	Positionner les brides de manière correcte.

7. GARANTIE

Le corps en alliage d'aluminium est garanti contre les défauts de fabrication pour une période de 5 ans à partir de la date de l'achat. Les composants électriques et électroniques sont garantis pour une durée de 2 ans à partir de la date d'achat du radiateur. La garantie n'est valable que sur présentation d'un document affirmant la date de l'achat (reçu fiscal, facture, ticket de caisse).



Pour que la garantie soit valable l'installation doit être conforme aux réglementations et aux lois en vigueur et doit être réalisée selon les règles de l'art.

Les composants exposés à une usure normale ou les consommables sont exclus de la garantie, tout comme les dégâts éventuels occasionnés durant le transport ou les opérations d'installation.

8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Le symbole appliqué sur l'appareil, repris ci-contre, indique que ce produit doit suivre les règles du tri sélectif des équipements électriques.

À la fin de la durée de vie de l'appareil, il ne peut pas être éliminé en tant que déchet solide ménager, il doit être confié à un centre spécifique de proximité collectant les équipements électriques ou rendu au distributeur lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type affecté au même emploi.

Le tri sélectif des équipements électriques et électroniques fait partie d'une politique visant à la sauvegarde, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement afin d'éviter tout effet préjudiciable à la santé des personnes à cause de la présence de substances dangereuses ainsi qu'elles sont classées par les directives européennes.

Attention ! Toute élimination non appropriée de l'appareil est à l'origine de sanctions administratives.

Lors de la mise au rebut du radiateur respecter les normes et les lois en vigueur pour le tri sélectif de l'huile.

9. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL

IP24: appareil protégé contre les jets d'eau

Classe II: double isolation

Le radiateur se compose d'un corps en alliage d'aluminium moulé sous pression EN AB 46100 qui contient un fluide pour la transmission interne de la chaleur se composant d'huile minérale hautement raffinée avec un haut coefficient de transfert thermique et caractérisée par une haute résistance à l'oxygénation afin de favoriser une longue durée de vie et une basse viscosité.

Le fluide intérieur est chauffé par une résistance électrique ayant une isolation de classe II et dotée de thermostat de contrôle et fusible thermique de sécurité.

Les dispositifs électroniques de contrôle et réglage garantissent une haute précision de réglage de la température ambiante.

N.B. : tous les radiateurs Fondital comportent une étiquette d'identification qui permet leur traçabilité. Cette étiquette affirme la conformité aux directives CEE et aux normes électriques.

Couleur du radiateur : RAL 9010.

Tension d'alimentation	230V AC 50 Hz	
	Mod. 3110	1000 W
	Mod. 3115	1500 W
	Mod. 3118	1800 W
	Mod. 5807	700 W
	Mod. 5810	1000 W
	Mod. 5812	1200 W
	Mod. 5815	1500 W
	Mod. 5818	1800 W
	Mod. 5820	2000 W
Classe d'isolation	Classe II	
Indice de protection contre l'eau	IP24	
Température de service	0 ÷ 50 °C	
Température de stockage	-10 ÷ 70 °C	
Humidité relative en service	0 ÷ 85 % sans condensation	
Type de réglage	Proportionnel intégral	
Réglage de la température	Avec touches	
Plage de température	7°C ÷ 30°C	
Consommation en mode veille	< 0,5 W	
Fil pilote (seulement pour France)	6 ordres	

10. EXIGENCES D'INFORMATIONS SELON LE RÈGLEMENT (UE) 2015/1188 DE LA COMMISSION DU 28 AVRIL 2015

Références du modèle: Comore 3110 / Comore 3115 / Comore 3118					
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Unité
Puissance thermique				Type de contrôle de la puissance thermique/ de la température de la pièce	
Puissance thermique nominale	Pnom	1,0/1,5/1,8	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	Non
Puissance thermique minimale	Pmin	n.d.	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	Non
Puissance thermique maximale continue	Pmax,c	1,0/1,5/1,8	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	Non
Consommation d'électricité auxiliaire				contrôle électronique de la température de la pièce	
À la puissance thermique nominale	elmax	1,0/1,5/1,8	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur journalier	Non
À la puissance thermique minimale	elmin	n.d.	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire	Oui
En mode veille	eISB	< 0,5	W	Autres options de contrôle	
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	Non
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte	Oui
				option contrôle à distance	Non
				contrôle adaptatif de l'activation	Non
				limitation de la durée d'activation	Non
				capteur à globe noir	Non

Références du modèle: Comore 5807 / Comore 5810 / Comore 5812 / Comore 5815 / Comore 5818 / Comore 5820					
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Unité
Puissance thermique				Type de contrôle de la puissance thermique/ de la température de la pièce	
Puissance thermique nominale	P _{nom}	0,7 / 1,0 / 1,2 / 1,5 / 1,8 / 2,0	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	Non
Puissance thermique minimale	P _{min}	n.d.	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	Non
Puissance thermique maximale continue	P _{max,c}	0,7 / 1,0 / 1,2 / 1,5 / 1,8 / 2,0	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	Non
Consommation d'électricité auxiliaire				contrôle électronique de la température de la pièce	
À la puissance thermique nominale	e _{lmax}	0,7 / 1,0 / 1,2 / 1,5 / 1,8 / 2,0	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur journalier	Non
À la puissance thermique minimale	e _{lmin}	n.d.	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire	Oui
En mode veille	e _{lSB}	< 0,5	W	Autres options de contrôle	
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	Non
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte	Oui
				option contrôle à distance	Non
				contrôle adaptatif de l'activation	Non
				limitation de la durée d'activation	Non
				capteur à globe noir	Non
Coordonnées de contact	Fondital Spa Via Cerreto. 40 25079 Vobarno (Brescia)				

11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Par la présente et pour le compte de

FONDITAL S.p.A.
ayant siège à
via cerreto 40, 25079 Vobarno (BS) Italia

il est déclaré que les

RADIATEURS ÉLECTRIQUES POUR CHAUFFAGE

Modèle
Comore_

fabriqués par FONDITAL S.p.A.

Ils sont construits conformément aux Directives et aux Réglementations européennes:

Directive 2014/35/UE : « Basse Tension »
Directive 2014/30/UE : « Compatibilité Électromagnétique »
Directive 2012/19/UE : « WEEE »
Directive 2009/125/EC : « Eco-design »
Directive 2011/65/UE: "ROHS"
Règlement (EU) 2015/1188

et en conformité aux normes:

- EN 60335-1: 2012 + A11:2014
- EN 60335-2-30:2009 + A11:2012
- EN 62233: 2008
- EN 55014-1: 2006 + A1:2009 + A2:2011
- EN 55014-2: 2015
- EN 61000-3-2:2014
- EN 61000-3-3:2013

FONDITAL S.p.A.

Pour la Direction

Le Chef du Département Technique

Ing. Roberto Cavallini



Vobarno, 31/10/2017